

PROCES VERBAL CONSEIL D'ECOLE

Ecole maternelle Caporal André Peugeot
Commune : JONCHEREY

Date 17 juin 2021 à 17H30
Lieu Salle communale de Joncherey

Nom Prénom	Fonction	Présents	Excusés	Absents
GRANDI Aline	Inspectrice d'Education Nationale		X	
ALEXANDRE Jacques	Maire de Joncherey		X	
CERF Bernard	Maire de Faverois	X		
PETERLINI LUCIE	Déléguées aux affaires scolaires de Joncherey	X		
VALKRE Bernard	Maire de Courtelevant			x
RISSLER Catherine	2 ^{ème} adjointe de Florimont	X		
MOROZE Chantal	Accompagnatrice bus	X		
PRENAT Annick	Maire de Courcelles			x
TUNIZ Joanna	Directrice du site périscolaire JONCHEREY		x	
VAUGNE Brigitte	DDEN			x
BOREANIZ Pierrette	ATSEM	x		
WIDEMANN Elisabeth	ATSEM	x		
RINGENKNECHT Caroline	Enseignante			x
JORDAN Franck	Enseignante		x	
FLORIS Corinne	Enseignante		X	
MICHAUD Laurence	Enseignante	x		
ENDERLEN CUREAU Stéphanie	Enseignante Déléguée aux affaires scolaires de Thiancourt	X		
KOEHL BASCHUNG Sylvie	enseignante	x		
PARISSE Marie Laure	Enseignante	X		
MALHAGE Adeline	Parent élu titulaire	x		
ALZINGRE Mélanie	Parent élu titulaire	x		
STAMPFLI Angélique	Parent élu titulaire	x		
MALFATTO Caroline	Parent élu titulaire	x		
SAILLET Marie Laure	Parent élu suppléant	x		
ENÉE Alexia	Parent élu suppléant			x

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du précédent conseil.
- Effectifs, répartition et prévisions d'effectifs
- Organisation de la rentrée
 - a : fournitures scolaires
 - b : des portes ouvertes
- APC
- Sécurité: incendie + PPMS
- Transport scolaire
- Coopérative scolaire
- Commission électorale.
- Travaux investissements

Contenus des échanges :

1. Compte-rendu du précédent Conseil d'école :

Le compte-rendu n'attire pas d'observation. Il a été approuvé à l'unanimité.

2/ effectifs et répartition :

A ce jour, 93 élèves inscrits :

° Par niveau de classe :

- Section des Grands: 19 élèves
- Section de Moyens: 40 élèves
- Section des Petits : 34 élèves

Ecarts par rapport aux prévisions des naissances de 2018

Communes	Prévisions Listes des communes	Inscriptions
COURCELLES	1	0
COURTELEVANT	1	1
FAVEROIS	4	6
FLORIMONT	Non renseigné	2
JONCHEREY	20	22
THIANCOURT	0	1
EXTERIEURS	/	2
TOTAL	26	34

La directrice rappelle aux élus présents l'importance de transmettre les chiffres de l'état civil lors de l'enquête du mois d'octobre/ novembre.

Répartition par commune :

Communes	GS	MS	PS	Total
Courcelles	0	0	0	0
Courtelevant	0	5	1	6
Faverois	0	10	6	16
Florimont	0	4	2	6
Joncherey	15	17	22	55
Thiancourt	1	1	1	3
Extérieurs	3	3	2	8
total	19	40	35	93

Répartition par classe : **pour 93 élèves**

En fonction des effectifs connus à ce jour, la répartition se ferait de la manière suivante :

- Classe des Grands: 19 GS+ 5 MS= 24 élèves
- Classe des Moyens : 23 élèves
- Classe des Petits/Moyens : 12 MS+ 11 PS= 23 élèves
- Classe des Petits: 23 élèves

La directrice se réserve le droit d'apporter des modifications en fonction des départs ou des arrivées, jusqu'à la rentrée.

Des parents s'inquiètent de l'arrivée de moyenne section dans le bâtiment de l'élémentaire, les sanitaires n'étant pas adaptés. L'équipe enseignante sera vigilante dans le choix des enfants affectés dans cette classe, en prenant en compte leur autonomie.

3 ; Organisation de la rentrée :

Horaires et jours de classe :

Date de la rentrée : jeudi 02 septembre 2021

Rappel:

Les élèves auront classe le lundi, mardi, jeudi, vendredi matin de 8H10 à 11H25 (accueil à 8H00) et le lundi, mardi, jeudi, vendredi après-midi de 13H00 à 15H45 (accueil à 12H50)

Rentrée échelonnée des petites sections :

En accord avec l'Inspection, les élèves de Petite Section échelonneront leur rentrée sur deux jours, sauf modification liée à la situation sanitaire.

- le jeudi 2 septembre
 1. Dans la classe de PS/MS, les 11 petits de la classe sont accueillis.
 2. Dans la classe de PS 12 petits seront accueillis.
- Le 4 septembre

- a) Les 12 moyens de la classe de PS/MS seront accueillis sans les petits.
- b) En PS, 12 petits seront accueillis.
- Le 7 septembre
Tous les enfants de l'école seront accueillis.
La classe de MS/GS et les MS rentreront le 2 septembre.

Composition de l'équipe :

A la rentrée prochaine, l'équipe accueillera Mme PARISSÉ Marie Laure qui prendra la grande section. Mme FLORIS qui quitte l'école.

Mmes BOREANIZ et WIDEMANN les secondent dans leurs tâches. Afin d'aider aux tâches d'hygiène, un dossier de service civique est en train d'être monté, mais le rectorat n'a pas ouvert l'appel à candidature. Nous n'avons pas de volontaires. La directrice invite les élus et les parents à prospecter pour des candidatures.

Le problème de surveillance et de respect des protocoles sera clairement complexe si nous n'avons pas une personne supplémentaire. Un enseignant doit en effet surveiller en même temps le vestiaire, les sanitaires, la classe et accueillir les enfants à la porte d'entrée. Cela pose un problème de sécurité pour les enfants qui sont par la force des choses livrés à eux-mêmes dans au moins trois des lieux à surveiller. La présence d'au moins un adulte serait nécessaire lors des moments d'entrée, d'habillage, de retour de récréation, les atsem ne pouvant pas être également dans deux vestiaires à la fois.

Mme MALHAGE propose l'intervention de parents bénévoles pour ces temps. Pendant la pandémie, cela n'est pas possible. La directrice se rapprochera des services de l'inspection pour savoir dans quelle mesure cela pourrait être organisé.

a/ Fournitures scolaires :

Conformément à la circulaire n° 2016-054 du 13 avril 2016 (dans le BO n°15 du 14 avril 2016), nous nous sommes concertées pour établir la liste des fournitures scolaires pour la rentrée 2021 :

- 1 boîte de mouchoirs en papier
- 1 paire de chaussons fermés sans lacets (2 paires pour les grands)
- 1 taie d'oreiller pour les Petits (sieste)
- 1 lot de 100 pochettes perforées pour toutes les classes
- 2 bouteilles d'eau par mois

Le reste des fournitures scolaires est fourni par l'école, financé par la commune de Joncherey, à travers un budget annuel de 3250€, ainsi que par les autres municipalités qui règlent les frais de scolarité des élèves résidants dans leur commune.

Les parents présents approuvent la liste de matériel.

b/Portes ouvertes :

Le samedi 2 juillet nous organisons des portes ouvertes pour les futures petites sections.

Les parents des petits sont invités par mail à un horaire précis : nous demandons à ce qu'il n'y ait qu'un parent par enfant, afin de ne pas être trop nombreux.

Les enfants pourront visiter les classes et une présentation de l'école et des objectifs de la maternelle sera faite pour chaque groupe. Une visite avec RDV particulier ne sera pas possible.

Les parents approuvent cette disposition.

4/Bilan des Activités Pédagogiques Complémentaires :

Tous les enfants de moyenne et grande section se sont vus proposés des APC.

Chez les grands, ils ont été évalués et ont pu bénéficier de soutien et de renforcement de connaissance.

Chez les moyens, le travail de numération a été associé à la découverte des jeux de société.

Les petits ne sont pas concernés par cette activité.

5/ Santé/sécurité

Les exercices de sécurité seront réalisés d'ici la fin du trimestre.

Les parents d'élèves s'inquiètent de la puissance de l'alarme de l'école élémentaire : les grandes sections cette année n'entendaient pas le signal. La directrice transmettra à Mme HOMMEL, directrice de l'élémentaire et ce point sera traité lors du conseil d'école du 22 juin.

6/ Transport scolaire :

29 élèves sont susceptibles de prendre le bus à partir de septembre 2021.

L'équipe enseignante adresse tous leurs remerciements Mme MOROZE et Mme DEYBER pour leur dévouement, le sérieux et l'implication avec lesquelles elles remplissent leur tâche et le lien qu'elles entretiennent entre les familles et les périscolaires et les parents.

7/ Coopérative scolaire

Le solde de la Coop au 30/05/2019 est de 4212,01 €.

Un bilan financier sera adressé à l'OCCE pour validation des comptes. Le poste de commissaire aux comptes est proposé. Mme ALZINGRE se porte volontaire. Le bilan financier sera validé à la rentrée de septembre.

Une contribution de l'association de 708 euros a été faite par l'association ACP, en prorata du nombre d'élèves. Comme la situation sanitaire ne permet pas de grandes sorties scolaires, l'association a également versé une subvention de 600 euros qui financera un équipement de jeux de petite motricité constitués de modules qui peuvent se rajouter d'année en année.

Nous remercions chaleureusement l'association pour son aide.

8/ Élections des parents :

Rappel : les parents sont élus jusqu'aux nouvelles élections. Ils préparent le matériel de vote (mise sous enveloppe). Il n'y aura pas de bureau de vote, le vote se fera uniquement par correspondance

9/ Travaux et investissements :

- Le mur entre les vestiaires et la classe de Mme Michaud est mouillé jusqu'à un mètre de haut. La peinture derrière le bureau s'écaille. Il y a déjà eu une intervention il y a quelques années, mais le phénomène se renouvelle.
- Le mur dans les sanitaires de Mme ENDERLEN CUREAU est également mouillé derrière les urinoirs. La peinture s'écaille et l'humidité s'étend.
- Des panneaux en liège dans les classe sur les murs en béton seraient les bienvenus pour mettre en valeur les productions des enfants, et les différents affichages.
- Serait-il possible d'engager une réflexion sur l'équipement de mobilier de rangement adapté aux classes de maternelle, le mobilier existant étant vétuste et peu fonctionnel. (Exception faite de la classe de Mme ENDERLEN CUREAU) De même une armoire fermant à clef serait nécessaire dans le bureau ou au moins dans l'école, afin d'y entreposer les documents confidentiels.
- Les ouvriers communaux seront sollicités pour réparer le trampoline (élastique cassé) et pour visser une baguette d'arrêt sous la poutre d'équilibre.
- En raison de l'augmentation des effectifs dans la classe des grands et en fonction de l'organisation de MME PARISSE, il se pourrait qu'une nouvelle table soit demandée pour un quatrième groupe de travail.
- Afin d'assurer au mieux la sécurité des enfants, les enseignantes sollicitent la mise en place d'anti pince-doigts sur les nouvelles portes en alu.

10/ Divers

- L'association ACP propose de réaliser un marquage au sol dans la cour de récréation. L'équipe enseignante qui a été consultée serait partante pour le traçage d'une marelle et d'une chenille de l'alphabet. L'association pose la question de l'autorisation de la commune et des démarches à effectuer pour réaliser ces travaux.

Heure début de la réunion : 17H30

Heure fin de la réunion : 18H45

Relevé de conclusions (le cas échéant) :

Fait à Joncherey, le 20/06/2021

Le Directeur ou la Directrice,
Président(e) du Conseil d'École :

